



Mission Laïque Française



Compte Rendu du Conseil d'Établissement

Séance du Vendredi 18 Mars 2011

Le Proviseur, M. LEROYER, saluait les membres du conseil présents et désignait un secrétaire de la séance, quand M. HAMDAR, président du Comité des parents est arrivé. M. HAMDAR a voulu lire un mot au nom des parents en cinq minutes et quitter la réunion. M. VALLANO, Conseiller culturel adjoint, intervient pour préciser à M. HAMDAR qu'il ne peut lire son mot avant que le Proviseur ne déclare le conseil ouvert et nomme un secrétaire de séance. Ce qui a été fait. La séance est ouverte à 16h05 en présence des membres du Conseil d'Établissement cités dans la liste suivante :

M. HAMDAR prend la parole et lit un mot au nom des parents où il annonce que le comité des parents avait porté plainte contre le lycée à cause de l'augmentation de la scolarité, et que le ministre de l'Éducation nationale, M. MNEIMNE avait envoyé une note à la direction du lycée lui interdisant d'imposer l'augmentation. Le lycée ayant envoyé des « avertissements » aux parents qui n'ont pas payé les scolarités de leurs enfants, devrait, selon M. HAMDAR, retirer les avertissements et attendre le verdict de la justice.

M. HAMDAR a voulu quitter la réunion juste après avoir lu son mot. M. VALLANO lui a demandé s'il voulait attendre pour écouter la réponse et engager le dialogue. M. HAMDAR a refusé et a quitté la séance.

M. VALLANO précise qu'il aura l'occasion de revenir sur cette déclaration du président en cours de réunion.

La séance a continué selon l'ordre du jour prévu :

ORDRE DU JOUR :

- 1- Comptes rendus du C.E. du 04/11/2010 et du Conseil d'École du 07/03/2011.
- 2- Année scolaire 2010-2011.
- 3- Année scolaire 2011-2012.
- 4- Questions diverses.

1- Compte rendu du C.E. du 04/11/2010

M. LEROYER rapporte une remarque de M. DUISIT sur le compte rendu de la séance précédente du Conseil d'Établissement concernant la circulaire du l'AEFE n° 1946. Il précise que cette circulaire s'applique aux EGD, pas aux établissements conventionnés.

M. CHAMAS demande de revoir le paragraphe du compte rendu de la séance précédente concernant les questions posées par les élèves.

M. LEROYER répond que ces questions seront traitées au cours de la séance avec une explication du dispositif adopté.

2- Année scolaire 2010-2011

M. LEROYER, en réponse à la réflexion des parents, faite l'an dernier, sur le peu d'activités périscolaires organisées au Lycée Verdun, donne la parole aux directrices des cycles I, II et III.

➤ Activités périscolaires aux cycles I, II et III : (voir les CR des Conseils d'Ecole)

Madame FROMENTIN expose les activités menées aux Cycles I et II au cours des deux trimestres :

- Fête de Noël : Chants de Noël en français et en arabe ; les petits chantent pour les grands.
- Liaison CE1/CE2:Les élèves de CE2 lisent des albums en français et en arabe pour les élèves de CE1.
- Les cycles I et II travaillent en commun sur un projet bilingue : la réalisation d'un documentaire bilingue sur le Liban après avoir visité plusieurs sites libanais.
- Film animé : les élèves prennent des photos et écrivent une expression en arabe et en français pour réaliser un film animé. Les productions seront projetées à l'UNESCO.
- Projet Arts Plastiques : Réalisation de fresques à base de motifs géométriques : carré, triangle et cercle. Toutes les classes maternelles y participent.

Madame DARRACQ expose les activités menées au Cycle III :

- Le jardinage : créer de petits jardins sur le toit de Verdun III dans le cadre de la liaison franco-arabe.
- Gérer un budget d'une manière autonome : vente de gâteaux pour récolter une somme d'argent afin de financer une sortie au cours du voyage en France, une promenade en bateau-mouche sur la Seine par exemple, ou acheter des documentaires des musées visités.
- Sorties cinéma au centre culturel français pour visionner des courts métrages de 6 minutes ; six courts métrages ont été projetés.
- Rencontre d'un auteur au salon du livre français après avoir lu le livre.
- Visite des villes de Saïda et de Kfarhim dans le cadre du projet de la réalisation d'un documentaire.
- Sortie piscine pour mettre l'accent sur l'importance de la natation et la discipline EPS considérée comme un enseignement obligatoire et aussi important que les autres enseignements.
- Sortie à Qanat Bakich pour faire de la raquette.
- Sortie au musée de la préhistoire libanaise.

M. LEROYER rappelle que toutes ces activités visent à faire travailler les élèves autrement surtout dans le cadre de la maîtrise des langues.

➤ Travaux et aménagements :

M. LEROYER présente l'état des lieux des travaux et des aménagements réalisés sur les trois sites du lycée Verdun :

Travaux réalisés :

- Réparation de la façade extérieure du bâtiment B à Verdun I
- Aménagement du bloc sanitaire à Verdun II et de la partie effondrée de la cour à Verdun III.
- Travaux dans la cour effondrée à Verdun I et travaux d'assainissement dans le sous-sol.
- Installation informatique dans les salles B104 et B106 et installation d'une nouvelle armoire.
- Installation de 5 climatiseurs à Verdun I et Verdun II.
- Installation d'un onduleur à Verdun II.
- Installation de 12 vidéoprojecteurs.
- Développement du parc informatique.
- Achat de mobilier scolaire.

M. LEROYER fait remarquer que les travaux ne peuvent être réalisés que durant le week-end ou les vacances scolaires afin de ne pas perturber les cours. Il faut donc planifier les travaux qui restent à réaliser pour ne perdre aucune heure de cours.

Travaux à réaliser :

- Jardinières à Verdun II.
- Réserve pour le matériel d'EPS à Verdun II.
- Etanchéité balcons et salles de classe à Verdun II.
- Recouvrir de tartan la nouvelle fosse du mur d'escalade à Verdun I et réparer l'affaissement de la cour à Verdun III.
- Installer un nouveau central téléphonique.
- Salle et vestiaires pour les agents à Verdun II.
- Création d'une nouvelle salle TP, équipée de paillasses sèches, utilisable aussi bien pour les TP que pour les cours de Sciences, voire de Mathématiques. Elle pourrait être aménagée dans le bâtiment B, salle B109 par exemple.

M. SORRIAUX expose les activités périscolaires à Verdun I :

➤ Activités périscolaires et voyages en France :

- Concours EDD : « Un geste pour demain », exposition des productions à l'UNESCO avec un défilé de mode utilisant des matériels recyclés.
- Visite des Bois des Pins dans le cadre du travail sur le patrimoine libanais et surtout sur la biodiversité.
- Sortie à Tannourine dans le cadre d'un atelier d'astronomie.
- Découverte des archives photographiques du Liban : Visite du fonds arabe pour l'image à Starco dans le cadre de la préparation du voyage à Paris pour la classe de 2A.

M. LEROYER demande à M. KHALIFE de présenter le projet voyage à Paris et l'avancement des préparations du voyage. M. KHALIFE présente ce projet interdisciplinaire qui sollicite les élèves à travailler pendant l'heure du voyage dans trois disciplines : les Lettres, les Sciences physiques et les Arts plastiques avec la participation de la documentaliste qui encadre avec les professeurs de ces disciplines les travaux de recherche.

Mme ABOUD précise qu'à partir du Mercredi 23 Mars commenceront les présentations orales des travaux. Elle remarque qu'elle attend encore l'obtention des visas.

M. SORRIAUX reprend la parole pour continuer l'exposé des activités périscolaires à Verdun I :

- Liban au Cinéma : projection de plusieurs films majeurs du cinéma français au Métropolis Empire Sofil durant l'année : « Peau d'Anne » de Jacques DEMY au 1^{er} trimestre ; « Les Triplettes de Belleville » au 2^{ème} trimestre. Toutes les classes de 6^{ème} et 5^{ème} sont concernées.
- Liban au Cinéma : projection de plusieurs films majeurs du cinéma français au Métropolis Empire Sofil durant l'année : « A bout de souffle » de Jean-Luc GODARD ; « Les Glaneurs et la Glaneuse » d'Agnès VARDA. Toutes les classes de seconde sont concernées ainsi que les classes de 4^{ème} A,B,D et E
- Mise en place d'un cinéclub à Verdun I : projection du film « Neuilly sa mère » le jeudi 17 mars 2011.
- Sortie théâtre : Représentation théâtrale au théâtre Château Trianeau à Dbayeh intitulée « Matloub » « Wanted » du réalisateur et comédien libanais Georges KHABBAZ dans le cadre du programme de littérature arabe (thème : l'homme et l'art).
- Visite du salon du livre arabe à Biel
- « L'histoire des timbres » : sortie pédagogique et animation à la bibliothèque ASSABIL.
- Visite du musée national de Beyrouth prévue pour le 23 mars 2011
- Visite pédagogique de la ville de Byblos dans le cadre d'un travail sur l'Antiquité prévue pour le 5 avril 2011
- Voyage en France, à Paris dans le cadre d'une Action Pédagogique Pilote (A.P.P.), subventionnée par l'AEFE (projet interdisciplinaire : « Paris, capitale mondiale de la modernité au XIX^{ème} siècle » prévu pour les dates du 13 mai au 19 mai 2011.
- Préparation au voyage en France : travaux sur la photographie au Grand Lycée (tirage de pellicules).

- Sortie à Nahr El Kalb et au centre ville (Beyrouth), places de l'Etoile et de Riad El Solh dans le cadre d'un travail sur l'indépendance du Liban.
- Participation au « Rallye Mathématiques », concours des lycées du réseau MLF

M. VALLANO précise que ce « Rallye Mathématiques » concerne en fait tous les lycées à programme français.

M. SORRIAUX continue la présentation des activités périscolaires :

- Participation au concours de l'A.M.O.P.A. : nouvelle et poésie.
- Visite d'une entreprise à Dbayeh dans le cadre du programme de sciences économiques de 1^{ère} ES.
- Visite d'une entreprise de jeunes designers libanais : KUBIK dans le cadre de l'enseignement d'exploration « littérature et société ».
- Participation au « Marathon de Beyrouth » : près de 120 candidats inscrits.
- Classe blanche à Zghorta au nord Liban : activités sportives et découverte d'une ville libanaise.
- Week-end aux Cèdres : ski et activités sportives.
- Classe verte dans la Bekaa country club.
- Participation au concours des « Droits des enfants » de la MLF en 2010-2011. (Classes concernées : élèves de CM2 et de Terminales).
- Echanges poétiques et artistiques dans le cadre du « printemps des poètes » : lecture de poèmes des élèves de CP et de CM2 dans les classes de 6^{ème}.

Madame HALLAL précise que la classe de 6^{ème} E, en échange, a écrit collectivement un poème qui a été lu devant les élèves de CM2 dans le cadre de cette activité.

- Participation aux « challenges sportifs du réseau MLF ».
- Visite de la cité des sciences de Dbayeh dans le cadre des programmes de physique-chimie et de SVT.
- Conférence de Madame ALLOUIN, astronome, au C.P.F. dans le cadre des programmes de sciences physiques.
- Participation à l'Année internationale de Chimie.
- Participation aux Olympiades de Chimie.

➤ Les activités liées à la francophonie :

- Visite du salon du livre de Beyrouth.
- Lancement du « Prix littéraire des lycéens » au Biel dans le cadre du salon du livre (27 élèves volontaires de la 3^{ème} à la 1^{ère}).
- 4^{ème} rencontre musicale autour de la Chanson Francophone 2011 pour Solistes du Secondaire : premières auditions : le 24 février 2011.
- Questions pour Jeunes Champions au Liban : participation du Lycée Verdun à ce concours en 2010-2011 (niveaux 6^{ème} et 5^{ème}) : demi-finale au SCAC le vendredi 11 mars 2011 ; participation à la finale, le samedi 19 mars 2011 au Lycée de Ville à Adonis: 2 élèves susceptibles d'être finalistes.

M. VALLANO précise que les 4 finalistes de chaque catégorie (collège et lycée) seront connus le lendemain (le 19 mars 2011).

M. BARBIER fait remarquer que le centre culturel diffuse l'information pour toutes les activités liées à la Francophonie, mais un problème de communication de l'information persiste.

M. VALLANO souligne l'importance et la difficulté d'une bonne communication et le souci de la Mission Culturelle de favoriser l'accès aux informations et aux lieux francophones dont le CCF notamment.

M. LEROYER signale que l'information au Lycée Verdun est assurée par la projection en boucle d'un fichier Power Point dans la salle des professeurs et sous le préau, en plus de la diffusion de l'information par les moyens classiques (affichage en salle des professeurs).

M. VALLANO annonce par ailleurs l'arrivée prochaine d'une chargée de communication à la Mission Culturelle.

M. CHAMAS demande pourquoi les élèves du Lycée Verdun ne participent pas aux Olympiades de Mathématiques.

M. BARBIER répond que les élèves y participent, mais à partir de la classe de 1^{ère}, donc M. CHAMAS élève de 2^{nde}, pourra y participer l'année prochaine. 12 élèves de la classe de 1^{ère} participent à ces Olympiades. L'épreuve consiste à résoudre 4 exercices : 2 internationaux et 2 par académie (le Liban suit l'académie de Créteil). L'année prochaine seront proposés 2 exercices spécifiques pour le Liban.

Madame DARRACQ signale que 320 élèves du cycle primaire participent au Rallye Mathématiques.

M. BARBIER ajoute que tout le collège participe au Rallye Mathématiques.

➤ Calendrier de fin d'année :

M. LEROYER propose de consulter le calendrier de fin d'année où sont signalées les dates des examens officiels français et libanais. Le Lycée Verdun étant un centre d'examen pour les oraux du bac arrêtera les cours du 6 au 9 juin 2011. Les oraux du Bac se passeront du 6 au 9 juin inclus. Les cours reprendront normalement le 13 juin. Dans ces conditions, les conseils de classe seront positionnés assez tôt dans le calendrier. M. LEROYER demande à M. VALLANO la date choisie pour la Commission d'Appel, afin de pouvoir planifier à temps les derniers conseils de classe. Celui-ci répond que la Commission devrait avoir lieu selon l'agenda de l'an dernier.

M. HACHEM demande si les écrits du bac durent 4 ou 5 jours.

M. LEROYER répond que les dates précisées dans le calendrier regroupent toutes les épreuves des séries du BAC, L,S et ES, y sont insérées aussi les dates des épreuves anticipées des classes de 1^{ère}. Le calendrier signale les dates du début et de fin des différents examens.

➤ Point sur la réforme du Lycée en 2^{nde} :

M. SORRIAUX signale que suite aux conseils des classes de seconde à la fin du 1^{er} trimestre les stages de remédiation ont été mis en place. Sur l'ensemble des 4 classes de 2^{nde} 19 élèves étaient concernés par les stages en Mathématiques et 5 élèves par les stages en Français. Malheureusement 13 élèves sur 19 se sont présentés volontaires au stage en Mathématiques, et 6 élèves ont refusé de participer.

Les stages de remédiation se déroulent tous les samedis de 8h à 10h pour les Mathématiques et de 10h à 12h pour le Français sauf les samedis où les élèves de seconde ont des devoirs surveillés.

Les stages de remédiation continuent à fonctionner au 3^{ème} trimestre avec 13 élèves en Maths et 6 élèves en Français.

L'équipe pédagogique a constaté au cours des conseils de classe que les élèves qui ont suivi ces stages ont accompli des progrès et leurs résultats se sont améliorés.

Pour le tutorat l'équipe pédagogique a désigné 7 élèves dont les parents de 4 ont répondu positivement.

➤ Point sur la réforme du Brevet de collège:

M. LEROYER remercie les professeurs principaux des classes de 3^{ème} et les équipes pédagogiques pour les efforts demandés dans le cadre de l'évaluation des compétences pour tous les élèves de 3^{ème} jusqu'à la fin de l'année. Les élèves repérés être en difficulté en Mathématiques et en Français suivront des stages de remédiation qui seront mis en place prochainement en dehors des heures de cours.

M. BARBIER met l'accent sur la contrainte de l'emploi du temps. Ces stages de remédiation après 16h alourdiraient l'emploi du temps des élèves. Il faudrait mieux modéliser les pratiques de travail avec ces élèves pendant les cours. Réfléchir à améliorer ce dispositif qui est très apprécié par les parents.

M. LEROYER propose d'accorder une journée de réflexion en fin d'année après les épreuves du Baccalauréat, sur la notion de remédiation en ciblant certaines disciplines. La problématique qui pourrait guider cette réflexion se formulerait ainsi : La remédiation est-elle une répétition des cours et des exercices ou faut-il travailler autrement ?

M. LEROYER propose aussi de prévoir à la rentrée prochaine des heures de remédiation tous niveaux confondus pour palier les difficultés des élèves (sous réserve que ces heures soient utilisées complètement dans cet objectif) en ciblant tous les niveaux du collège.

Madame FROMENTIN fait remarquer qu'une remédiation vient après la découverte de la difficulté. Elle propose que les professeurs se forment à la pédagogie différenciée.

Madame DARRACQ propose de reprendre la problématique de remédiation à la fin de l'année scolaire et de faire un échange entre les professeurs de CM2 et de 6^{ème}. Elle propose que les professeurs de 6^{ème} passent quelques heures dans les classes de CM2 et les institutrices des CM2 passent quelques heures dans les classes de 6^{ème}.

M. LEROYER signale qu'à l'école primaire du Lycée Verdun, le livret de compétences est utilisé depuis plusieurs années, ce qui n'est pas le cas au collège. Il n'a été vraiment exploité qu'à partir de cette année. L'engagement à ce travail permettra une meilleure exploitation de cet outil et devrait améliorer le travail de remédiation.

M. VALLANO intervient et complimente toute l'équipe pédagogique collectivement pour :

- La dynamique installée dans le Lycée Verdun : réformes mises en œuvre, évolution des pratiques et des outils, activités d'ouverture, participation au sein du réseau des Lycées à programme français
- La qualité du travail accompli au sein d'un projet d'établissement qui permet notamment aux élèves d'accéder à un complément culturel

M. VALLANO ajoute que ces actions s'inscrivent dans un double réseau :

- Le réseau des établissements homologués à programme français au Liban
- Le réseau des établissements conventionnés français.

M. VALLANO fait remarquer qu'il y a au Liban une forte attente de France : attente qu'il ne faut pas décevoir en poursuivant le travail, sur tous les chantiers, qui sont autant de défis, évaluation par compétences, socle commun, réforme du lycée.

M. VALLANO s'adresse aux délégués des élèves pour leur demander de vivre pleinement une scolarité avec le meilleur des enseignements. Il signale qu'ils ont la possibilité de faire des sorties pédagogiques au Liban, riche de cultures et de différences. Ils ont la chance de rencontrer l'Autre et la différence de l'Autre.

Concernant l'intervention du président HAMDAR en début de séance, M. VALLANO fait remarquer que les mots échangés sont importants. Dans ce contexte il cite trois auteurs :

Montesquieu :

« La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent »

Voltaire :

« Il est possible que je ne sois pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ».

Shakespeare :

« Il ne suffit pas de parler il faut parler juste ».

M. VALLANO continue en signalant qu'on ne peut pas se réclamer du droit et ne pas faire en sorte que ses propres actions soient dans le droit. Le ministère n'a donné raison à aucune des parties. Il a appelé la justice pour décider si l'augmentation des frais des écolages est -ou pas- conforme à la loi : on ne peut remettre en cause ce qui a été accepté l'année passée.

M. VALLANO termine son intervention en insistant sur deux points :

- les actions pédagogiques (de la maternelle à la Terminale) doivent être poursuivies et renforcées ;
- souhaite à la communauté éducative une excellente fin d'année scolaire, avec des partenaires (administration enseignants, parents) co-responsables.

M. VALLANO s'adresse aux élèves présents pour leur souhaiter la pleine réussite dans leur scolarité.

Départ de M. VALLANO à 18h.

Continuation de la séance.

3- Année scolaire 2011-2012

➤ Calendrier prévisionnel.

M. LEROYER propose de consulter le calendrier prévisionnel de l'année scolaire 2011-2012. Il est dans les normes voire en dessus de la norme : 174 jours de travail.

➤ Effectifs prévisionnels.

Pas de modification des structures de classe :

Maintien du nombre des classes, du nombre d'élèves dans les classes et des séries du Bac.

M. LEROYER soulève le problème de l'arrivée des élèves des pays ayant des problèmes sécuritaires comme la Côte d'Ivoire, la Libye et l'Algérie. Des élèves ont été acceptés, d'autres pas en raison des effectifs déjà importants dans certaines classes.

➤ Mouvement des personnels : rentrée 2011

M. LEROYER précise que les personnels qui quittent le lycée sont des expatriés et des résidents pour fin de contrat et des recrutés locaux pour partir en retraite.

Il signale que les personnels qui quittent seront remplacés par d'autres de la même catégorie.

➤ Création de postes.

M. LEROYER annonce la création d'un poste d'expatrié de Conseiller pédagogique en EPS à Verdun, un poste unique à l'étranger. Et la création d'un poste d'expatrié de Directrice de cycle I et II à Verdun II.

Madame FROMENTIN fait remarquer que le lycée Verdun est le seul établissement à avoir eu une création pour un poste de directrice de ces deux cycles.

❖ **Création de postes de recrutés locaux : en attente d'une autorisation de la MLF :**

- Poste de Conseiller d'Orientation
- Poste de Chauffeur
- Poste de Surveillant

➤ Réforme du Lycée en 1^{ère}.

M. LEROYER demande aux personnels enseignants de réfléchir à l'application des accompagnements personnalisés en 1^{ère}. Ces accompagnements cibleront les disciplines dominantes de chaque série.

L'application de la réforme en classe de 1^{ère} est abordée par M. LEROYER et détaillée par M. SORRIAUX qui explique la possibilité de mettre en place des stages « passerelle » pour les élèves mal orientés et qui voudraient passer d'une série à une autre (1^{ère} S à ES ou de ES à S) après la Toussaint de l'année scolaire 2011-2012.

➤ Prévisions travaux.

M. LEROYER présente les travaux prévus au 4^{ème} étage du Bâtiment A pour aménager des zones sportives de 1100 m² de surface, composées d'une partie centrale, un grand terrain de sport divers (Basket ou autre) et de deux terrains plus petits relevés sur une mezzanine un de chaque côté de la partie centrale. La partie centrale continuera à être utilisée comme cour de récréation pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}. Les vestiaires et les douches seront aménagés sous la mezzanine à droite du grand terrain pour recevoir 90 élèves, 45 garçons et 45 filles. Le tout est clôturé par une structure rigide qui permet une bonne aération. Les travaux commenceront dès le mois de juin 2011. Ces aménagements faciliteront la préparation et la présentation des épreuves sportives du Bac.

➤ Réponses aux questions posées par les élèves lors de la séance précédente du Conseil d'Établissement.

M. LEROYER précise que les réponses sont intégrées dans le livret distribué aux membres du C.E.

❖ Les élections du Conseil de Vie Lycéenne

M. LEROYER fait remarquer que le Comité des classes terminales est très actif et permet d'établir un dialogue privilégié entre la direction et les élèves de terminale. Les autres élèves du lycée sont moins entendus. La mise en place du conseil de vie lycéenne et du conseil des délégués pourrait améliorer la possibilité du dialogue avec les élèves de 2^{nde} et de 1^{ère}.

❖ Le Comité d'Education à la Santé

M. SORRIAUX explique qu'une enquête sur la diététique a été menée au lycée par une doctorante qui étudie les habitudes alimentaires des élèves. Suite à cette enquête certains produits ont été retirés de la cafétéria. Une réunion à ce sujet a été organisée avec la société USM.

M. CHAMAS fait remarquer que la demande était plutôt de diversifier les menus. Il signale que la quantité des menus reste insuffisante.

❖ L'ouverture d'un 3^{ème} point de vente de cafétéria

M. CHAMAS propose la création d'un 3^{ème} point de vente au 3^{ème} étage.

M. LEROYER répond que cette proposition n'a pas été acceptée par le fournisseur parce qu'elle suppose le recrutement d'un troisième employé ce qui rendrait la gestion de la cafétéria moins rentable pour les fournisseurs.

M. BAZZI fait remarquer que la création d'un troisième point de vente suppose également la présence d'un surveillant supplémentaire pendant les récréations. Le nombre des surveillants étant insuffisant, l'application de cette proposition devient plus difficile.

M. LEROYER prévoit un projet d'aménagement d'une grande cafétéria pour les vacances d'été de l'année scolaire prochaine 2011-2012 si les fonds sont assurés. La création d'un 3^{ème} point de vente pourrait être discutée ultérieurement.

❖ Le problème de la climatisation des salles

M. LEROYER annonce l'aménagement d'une salle (A108), qui servirait de test et qui serait équipée de grands brasseurs d'air dont le coût d'achat et le coût de maintenance restent acceptables. Après une période d'expérimentation et l'avis favorable des élèves, d'autres salles seraient aménagées de la même manière.

➤ Questions diverses.

M. CHAMAS soulève la question de LV2 en classe de 2^{nde}. Les élèves considèrent que leur répartition en groupes de compétences est inutile surtout pour ceux qui ont un bon niveau de langue. Ils sont inquiets par rapport à leurs résultats.

M. LEROYER répond que ce dispositif permet aux élèves bons en LV2 et au moins bons de progresser. L'évaluation par compétence permet d'organiser des groupes plus homogènes, qui ont le même niveau de compétence ou rencontrent les mêmes difficultés. Cela permet aussi de mieux gérer un groupe en

difficulté pour l'aider à acquérir ces compétences. M. LEROYER rassure les élèves et leur demande de ne pas s'inquiéter sur ce point.

M. CHAMAS fait remarquer que les méthodes de travail en MPS ont changé au 2^{ème} trimestre.

M. BARBIER répond que le changement des pratiques et des méthodes a été décidé après le bilan du 1^{er} trimestre qui s'est avéré insuffisant. M. BARBIER rappelle que les professeurs ainsi que les élèves passent par une phase d'expérimentation. L'approche au 1^{er} trimestre était trop ouverte ce qui a permis aux élèves d'en profiter pour « s'éclater » et de ne pas suivre ces enseignements sérieusement. La 2^{ème} approche est plus guidée.

M. KHALIFE ajoute que ces enseignements sont évalués par des appréciations et non pas par des notes, ce qui démotive les élèves. La 2^{ème} approche change les structures pour mieux les motiver.

M. LEROYER signale que rien n'empêche les professeurs de traduire les appréciations, en fin d'année, par une note de positionnement des élèves par rapport à ces enseignements pour les motiver et s'investir davantage.

➤ Politique de l'établissement dans le cadre de la réforme du lycée en ce qui concerne la gestion de l'articulation des programmes libanais et français.

Par rapport au nouveau programme en 1^{ère} le personnel enseignant exprime son inquiétude. M. LEROYER prévoit aborder ce point en fin d'année scolaire avec les professeurs, surtout les professeurs de Mathématiques, de Sciences et d'HG.

Par rapport à l'enseignement du module du Bac libanais M. LEROYER précise qu'un module d'1h30 de Mathématiques, dès le début de l'année scolaire, a été mis en place pour 17 élèves des 3 classes de terminale S qui ont souhaité présenter le Bac libanais. 7 élèves seulement suivent toujours ces cours dans une excellente ambiance. La mise en place d'une structure similaire en Sciences physiques a été proposée aux élèves de terminale S, 2 élèves seulement se sont déclarés volontaires.

M. BARBIER fait remarquer que dans l'emploi du temps des élèves de terminale est signalé un module « Bac libanais ». Le travail en équipe et l'application de ce module répondrait aux besoins des élèves sans avoir besoin de mettre en place un 2^{ème} module en dehors de l'emploi du temps.

➤ Règlement intérieur et gestion des téléphones portables.

M. BARBIER a soulevé le problème de prise de photos par les téléphones portables et de harcèlement entre les élèves.

M. LEROYER répond que dans le règlement intérieur l'utilisation des téléphones portables en classe est strictement interdit. Cela s'applique aux élèves ainsi qu'aux professeurs.

Madame FORMENTIN signale qu'il ne faudrait pas que les élèves aient le droit d'avoir leur portable en permanence au lycée.

M. LEROYER demande de réfléchir à ce problème et de le résoudre avant les épreuves du Bac surtout que certains candidats gardent leur portable ce qui est interdit et considéré comme une tentative de fraude, même si le portable est éteint.

M. LEROYER remercie les membres du Conseil d'Etablissement.

La séance est close à 18h40.

Le Président du CE

Le secrétaire de la séance,

Patrick LEROYER

Mona ABOUD.

Administration :

M. LEROYER Patrick	Proviseur
M. SORRIAUX Jean-Claude	Proviseur Adjoint
M. VALLANO Joseph	Conseiller Culturel Adjoint
M. HAIDAR Zahed	Conseiller Principal d'Education
Mme GHANDOUR Souraya	Conseillère d'Education
Mme DARRACQ Valérie	Directrice du cycle III
Mme FROMENTIN Sidonie	Directrice des cycles I et II
Mme DOUMMAR Nouhad	Directrice de l'EFM
M. BAZZI Nasri	Gestionnaire
M. CHAHINE Bassam	Directeur adjoint des études libanaises

Personnels :

M. NAHAS Tarek	Informaticien
M. HELOU Maroun	Caissier Intendance
Mme HALLAL Ramla	Professeur de Lettres
M. BARBIER Vincent	Professeur de Mathématiques
Mme ABOUD Mona	Documentaliste
Mme SLEIMAN Nada	Enseignante 1 ^{er} degré
Mme DAOUK Nada	Enseignante 1 ^{er} degré
Mme HAMAMI Wafa	Responsable Communication / Culturel

Parents :

M. HAMDAR Mahmoud	Président du comité des parents (a quitté la séance à 16h15)
Mme ISMAIL Rola	Membre du comité des parents

Elèves :

M. HACHEM Karim	Elève de TS
Mlle MORTADA Laura	Elève de l'EFM
M. CHAMAS Mohamad	Elève de 2de

Invités :

M. KHALIFE Ali	Président de l'ADAL
Mme EL ZEIN Myriam	Présidente des anciens de l'EFM